



Ville de
Kingersheim

Les comptes individuels des communes

Ville de Kingersheim - 68 (*Haut Rhin*)
Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud
Alsace

Source : Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)



Les comptes individuels des communes

- Chaque année, la **Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)** publie les **comptes individuels des communes** (www.impots.gouv.fr).
 - Les comptes individuels des communes, mis en ligne, permettent une analyse des équilibres financiers fondamentaux des budgets exécutés des communes.
- Les communes françaises, recensées au 1er janvier de l'année, sont réparties au sein de 31 groupes de référence (*strate / « communes comparables »*).
 - Ces groupes de communes tiennent compte de la taille démographique de la commune; de son appartenance à une Communauté de Communes, du régime fiscal de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de rattachement (*taxes additionnelles aux 4 impôts locaux ou fiscalité professionnelle unique*).
- Les valeurs moyennes présentées sont calculées, au niveau national, pour chaque groupe de référence.
 - La connaissance d'une valeur moyenne de référence doit essentiellement permettre de s'interroger sur les raisons de l'existence d'un écart significatif: c'est donc l'évolution dans le temps qui porte un intérêt dans l'analyse comparative.



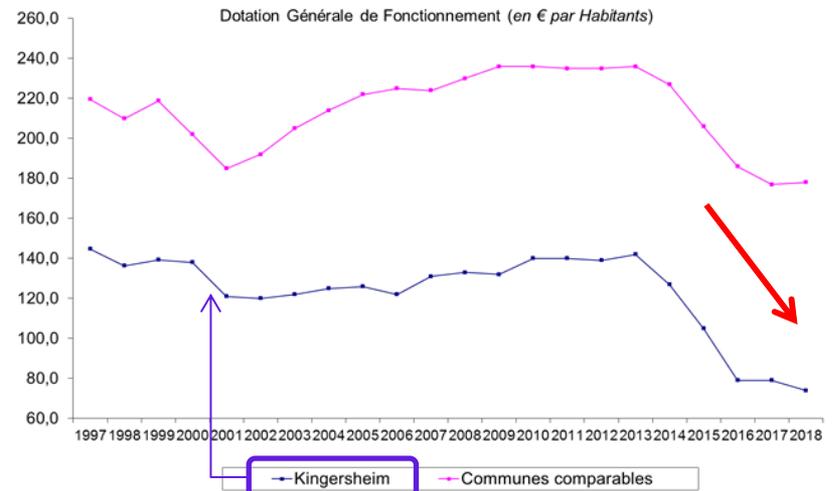
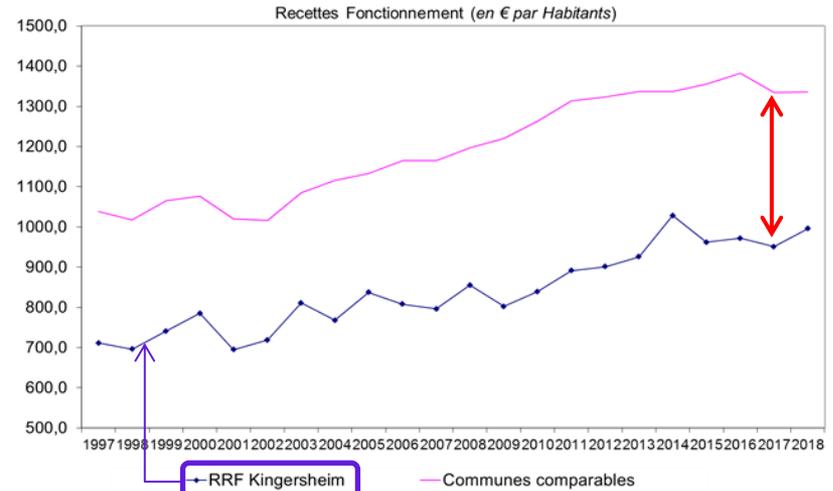
Organisation des données par la DGFIP

- **Pour la commune de KINGERSHEIM, l'analyse comparative des données est faite avec la strate des communes de 10 à 19 999 habitants.**
 - Sur les 34 841 communes françaises on dénombre 501 en 2019 (*soit 1,5%*) représentant 11% de la population nationale (*6,9 Mio d'habitants*).
 - Pour KINGERSHEIM, la population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice 2018 est de 13 346 habitants
- Les données présentées dans ce document concernent le seul budget principal de la commune. Les budgets annexes ne sont pas pris en compte.
 - Chaque rubrique est exprimée en €/habitant, ce qui permet des comparaisons avec les données moyennes des communes appartenant à la même strate.
- Pour rappel, le budget des collectivités locales est scindé en 2 sections:
 - L'une relative aux opérations de fonctionnement;
 - L'autre qui retrace les opérations d'investissement.
- Ce document retrace les informations publiées en 2019 par la Direction Générale des Finances Publiques sur la base des comptes de gestion des communes jusqu'en 2018 (*informations présentés au Conseil Municipal du 18 novembre 2019*).



La section de fonctionnement: recettes

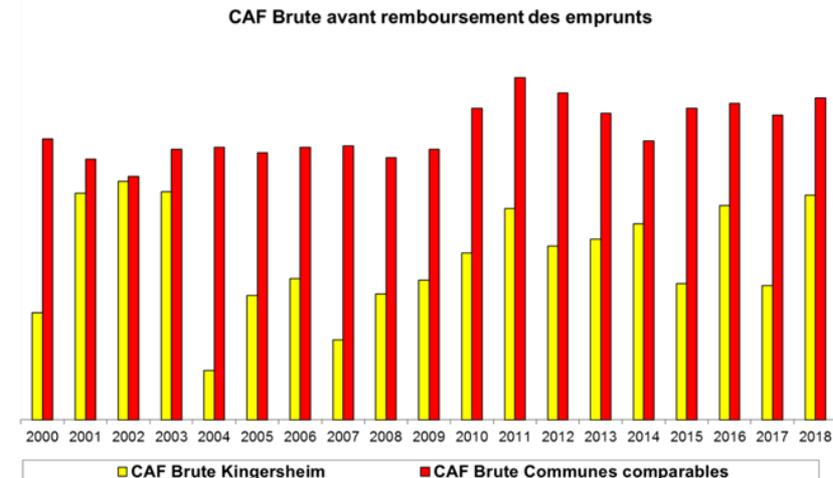
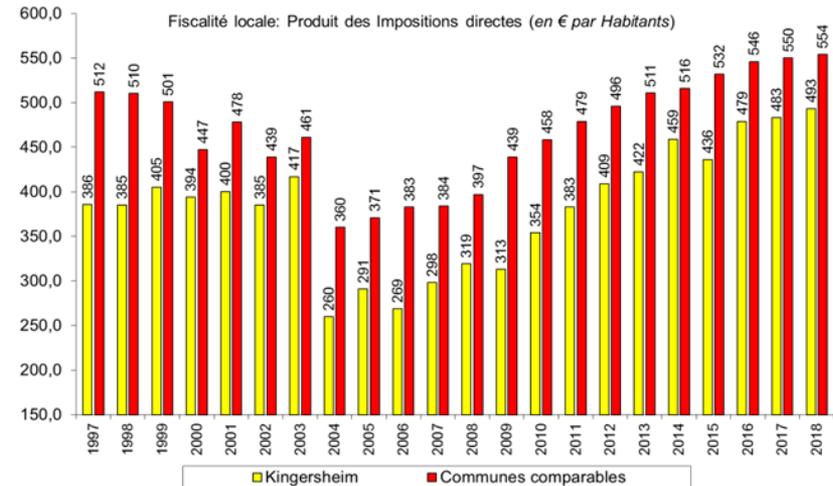
- La section de fonctionnement présente, en recettes, le produit des impôts locaux, les dotations versées par l'État, les quelques produits tirés de l'exploitation de services ou du domaine communal (*comme les locations de salles, concessions des cimetières, ...*).
- **La commune de Kingersheim est « structurellement » dotée de recettes inférieures en moyenne d'1/3 aux communes qui lui sont comparables, et cet écart s'est amplifié ces dernières années.**
- L'impact de la baisse des Dotations de l'Etat aux collectivités locales, engagée depuis 2013, est conséquent pour la Ville de Kingersheim.





La section de fonctionnement: recettes

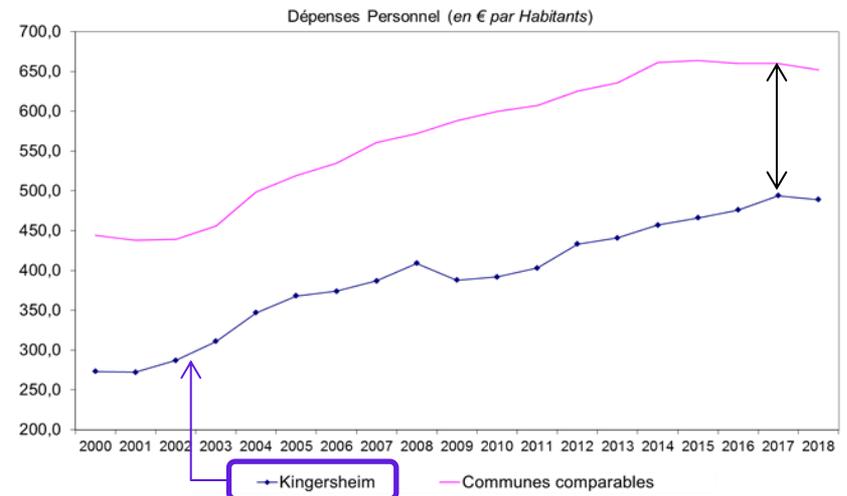
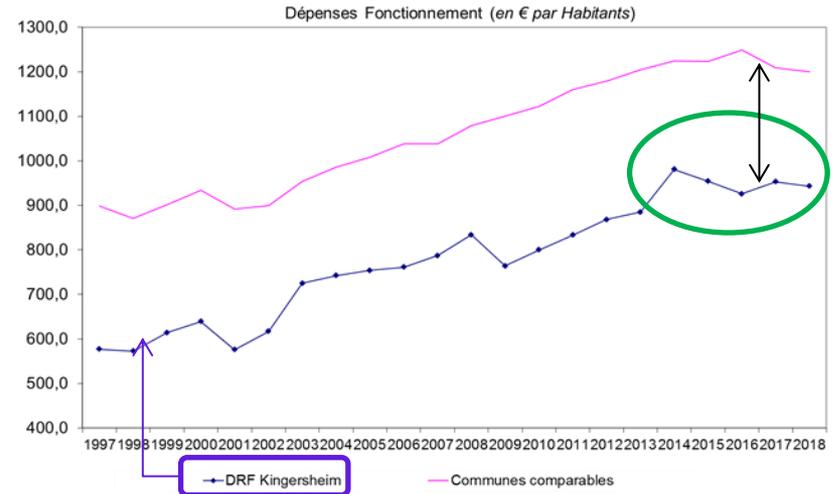
- Ces recettes de fonctionnement permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement, à savoir principalement les charges de personnel, les participations obligatoires versées à certains organismes (*SDIS par exemple*), mais aussi les intérêts de la dette ou encore les subventions versées aux associations.
- La section de fonctionnement (*recettes moins dépenses*) génère un résultat (*avant remboursement du capital des emprunts*): la Capacité d'AutoFinancement (*CAF*) Brute.
 - Pour Kingersheim, la CAF Brute représente en moyenne, 11% des recettes de fonctionnement depuis 2014.





La section de fonctionnement: dépenses

- Les dépenses de fonctionnement par habitants sont à Kingersheim depuis longtemps inférieures à la moyenne des communes comparables.
- Les dépenses sont maîtrisées malgré la hausse « mécanique » des dépenses structurelles (*énergies, entretien, assurances, personnel communal, ...*) plus particulièrement entre 2014 et 2018.
 - Les charges de personnel représentent plus de la moitié de l'ensemble des dépenses de la collectivité.
- Un travail exigeant de maîtrise des charges communales a été réalisé depuis 2006 pour stabiliser l'ensemble des dépenses courantes (*en moyenne + 0,9% par an*) !

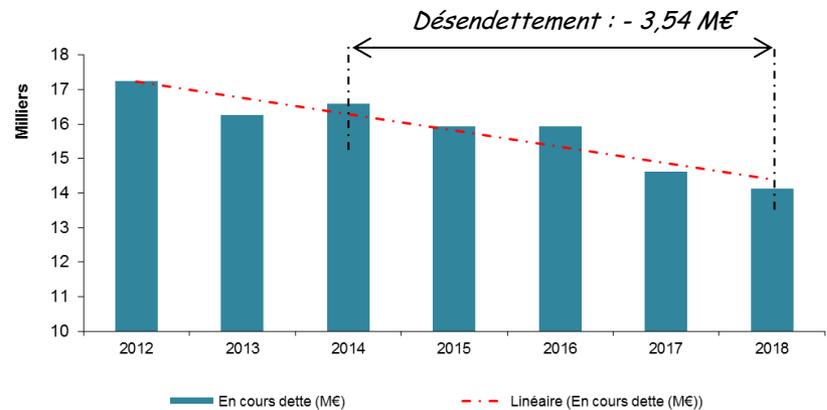
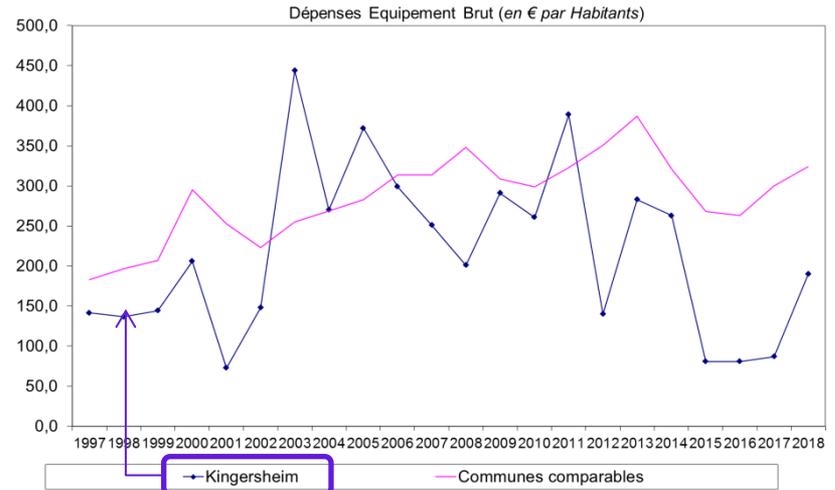




La section d'investissement

Ville de
Kingersheim

- La section d'investissement retrace, en dépenses, les investissements réalisés par la commune en fonction des projets ou travaux nécessaires chaque année (*écoles, aménagement urbain, de voirie, ...*), mais aussi le remboursement en capital des emprunts.
- La commune finance ses dépenses d'investissement grâce à des recettes d'investissement (*d'éventuels emprunts nouveaux, des subventions versées par d'autres collectivités ou l'Etat, ...*) et par l'autofinancement (*CAF*) dégagé au niveau de la section de fonctionnement.
- L'en-cours de dette à Kingersheim est en baisse (de -27%) depuis 2012.



Pour Kingersheim, la dette est entièrement indexée sur du taux fixe (taux moyen de 3,37%) avec une durée résiduelle de l'en-cours de 7,62 années.